



GB-00179
745513
Geo.

Filière : B/L

Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Énergies et développement des territoires :

"L'énergie est un facteur et un reflet du mal-développement en Afrique" : cette formule de Gérard Magerin (2018) le rapport complexe et problématique qui lie les énergies au développement des territoires.

L'énergie est en effet une grandeur physique, c'est-à-dire la quantification de ce qui se transforme dans un système physique donné. Par suite, il s'agit de ~~l'aptitude qui permet Magerin~~ (Magerin, 2018) "l'aptitude nécessaire à un système matériel pour lui faire subir une transformation" (B. Mérenne-Schoumaker, 2007). Au point de vue des sociétés humaines, il s'agit de l'aptitude physique qui leur permet d'agir dans leur espace, de s'approprier leurs territoires, d'échanger, etc. Or cet aptitude s'incarne dans des ressources, extraites de gisements exploités : les énergies sont donc, par extension, les ressources énergétiques, lesquelles permettent aux sociétés qui les exploitent d'élargir leur rayon d'action, en même temps que leur sphère d'action préalable conditionne, en retour, leur appropriation singulière des ressources.

Ceci renvoie, par conséquent, à la question du développement : il s'agit d'une dynamique, d'un processus, par

lequel une société humaine évolue, à la fois quantitativement (croissance économique) et qualitativement (développement humain, c'est-à-dire état de santé de la population, éducation, etc.), dans un sens jugé positif par les acteurs de cette évolution, souvent en référence à des normes internationales. Il s'agit toutefois du développement des territoires, c'est-à-dire des espaces habités, pratiqués, appropriés politiquement par des sociétés humaines.

Il revient donc d'examiner les rapports entre cette dernière dynamique (même si elle incarne des directions plurielles) ~~avec~~ et l'édification du "système énergétique mondial" (J.M. Chavalier), lequel est un puissant vecteur de développement des territoires, a priori dans sa version mondialisée, en même qu'un reflet de l'organisation politique et technique des développements de territoires contemporains.

Pour autant, énergie et développement des territoires ne s'entretiennent pas qu'à la faveur de synergies positives, et alimentent également leur propre inertie : un certain usage hégémonique des énergies participe à enjamer les territoires dans un certain cadre de développement, et ce cadre contribue en retour à perpétuer cet usage, dans un modèle de civilisation "fonile" qui repose sur la consommation annuelle mondiale d'environ 160 000 TWh d'énergie. Devant les perspectives d'évolution du climat, provoquées par cette exploitation

intensive des énergies, exploitation de plus en plus contestée pour ses effets à court terme (sur les paysages, la fragmentation socio-spatiale des territoires, etc.) et à long terme (sur le climat),

Il convient donc de repenser les énergies non comme un simple moyen technique dont les acteurs disposeraient pour développer leurs territoires, mais, plus encore, comme ~~des~~ véritables objets socio-politiques qui engagent une certaine conception du développement territorial, et qui appellent à être pensés à l'aune du concept de "justice socio-énergétique", qui rassemble les différentes dimensions, parfois conflictuelles, de ces rapports entre énergies et développement des territoires.

En un mot, si les énergies permettent le développement des territoires, ne faut-il pas, à la vue des conséquences d'un certain mode de développement adossé au système énergétique mondial, repenser les énergies comme un moyen de disputer, d'interroger, les contours du mode de développement territorial aujourd'hui dominant?

Après avoir analysé les rapports complexes par lesquels exploitation énergétique et développement territorial s'auto-entretiennent (I), il conviendra de noter combien cette exploitation se trouve contestée à l'heure de la mondialisation néolibérale, alors même que les fondements du développement territorial se trouvent menacés (II). Enfin, il faudra souligner une tendance générale ~~qui~~ par les acteurs envisagent les énergies non plus comme des objets techniques neutres mais comme l'appui et le reflet de modes de développement singuliers et négociés localement. (III)

*

*

*

Exploitation énergétique et développement territorial sont deux dynamiques consubstantielles, qui contribuent à s'entretenir mutuellement, par l'intermédiaire d'acteurs qui organisent la jonction entre leurs rationalités propres.

*

*

*

Dans La Grande Transformation (1946), Karl Polanyi qualifiait déjà les grands réseaux énergétiques de "rouages fondateurs", de la dynamique du développement capitaliste, et, partant, du développement moderne des territoires, façonnés en partie par cette hégémonie d'un certain mode d'aménagement des territoires. En Europe, Angelique Lalé parle de ces réseaux comme le "soubassement physique" du développement, comme dynamique stable et soutenue, des territoires européens. Et, de fait, le contrôle des énergies est un levier important - et essentiel - du développement des territoires : ainsi les pays de l'Océ, dits "développés", représentaient-ils plus de 61% de la consommation énergétique mondiale en 1973 ; et, si cette part décline (35% aujourd'hui), c'est en raison de l'émergence de nouveaux territoires, par des acteurs qui émergent eux aussi dans le partage des énergies mondiales - ainsi de la Chine, qui représente 23% de cette consommation. Cette émergence de la Chine et le développement de ses territoires s'appuient en effet sur un contrôle croissant des énergies : cela passe par le contrôle des routes de l'énergie (70% de ses imports de pétrole passent par le détroit de Malacca), des marchés régionaux (imports de charbon depuis l'Indonésie ou l'Australie), ou encore des territoires voisins riches en ressource (cf. le "craie énergétique" à l'ouest de la Chine, que

Copie anonyme - n°anonymat : 745513

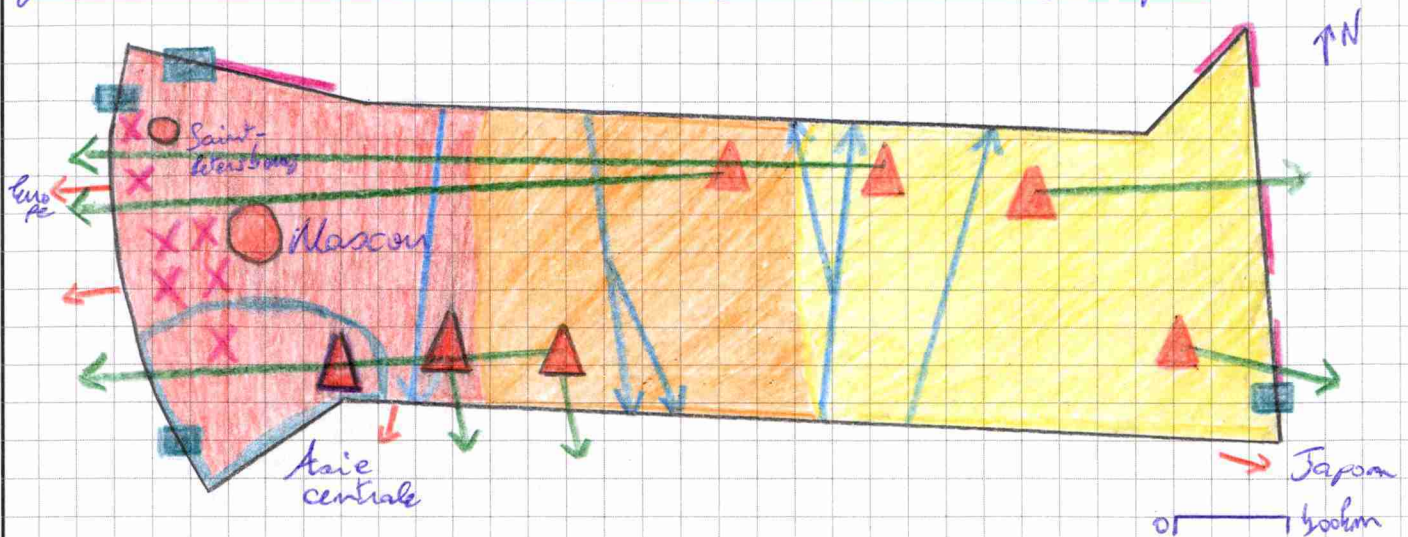
Emplacement QR Code	Filière : <u>B/L</u>	Session : <u>2023</u>
	Épreuve de : <u>Géographie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

décrit Alain Caumon - 2018 - dans son étude sur "l'olivier de peules". Les dynamiques de développement des territoires sont donc toujours appuyées par une suite de transitions énergétiques, c'est-à-dire une "recomposition" dans les systèmes énergétiques localisés (Guillaume Blanchard, 2017). B. Mécumne - Schormaler a ainsi montré, à partir du cas de l'Afrique du sud (2018), combien le développement des filières énergétiques a pu être un levier de développement des territoires nationaux, de même que l'accès croissant aux ressources des pays voisins, par la coopération énergétique par exemple. En ce sens, le développement des territoires est directement tributaire de l'exploitation des ressources énergétiques, sous quelque forme que ce soit : dans les Outre-mer français, S. Roche parle des énergies renouvelables comme des "solutions à l'épreuve du climat" (2019) pour développer des territoires jugés en retard ou en mal-développement.

Toutefois, cet usage des énergies n'est ni automatique ni évident, et n'inscrirait d'emblée dans les stratégies de développement des acteurs territoriaux : en ce sens, le développement des territoires conditionne, en retour, l'usage et l'appropriation spécifiques des ressources énergétiques.

S'inspirant de "l'économie de la proximité", C. Bourdieu et M. Amoussou (2016) évoque ainsi le travail nécessaire, pour toute collectivité inscrite sur un territoire, qui consiste à transformer des objets "généralistes" (pétrole, gaz, charbon, eau, etc.) en ressources "spécifiques", ce qui engage une certaine conception préalable du développement des territoires. Sylvie Jaglin parle à cet égard des "états de branchement", composante du développement territorial, comme de "faits sociaux localement construits" (2004). C'est que, de fait, toute ressource n'a qu'un potentiel latent, qui ne s'actualise que par un travail politique de valorisation inscrite dans une dynamique territoriale : U. Baggiolini a ainsi montré, par exemple, le rôle essentiel de l'accompagnement institutionnel dans le développement des panneaux solaires en région Paca (2014), par l'intermédiaire d'imitations par exemple. On lui apparaît d'ailleurs le rôle des acteurs économiques, souvent centraux sur les deux tableaux, à l'image des "Majors" du pétrole et, ensuite, des "7 nouvelles Majors" étatiques, telles que Petropec (Chine) ou Aramco (Arabie Saoudite). Tera Meyer a par exemple montré le rôle structurant des acteurs de l'énergie, en Suède, dans le développement des territoires : ainsi Vattenfall rachète-t-elle des fermes, des chalets, etc. Ceci conduit, enfin, une hiérarchisation et une spécialisation fonctionnelle des territoires dans le cadre du développement : ainsi de territoires ruraux (schéma), ou même de leur rapport aux territoires voisins (l'Europe importait, en 2019, 38% de son gaz depuis le Russie).⁰⁶ |

Le développement des territoires russes: une spécialisation
fonctionnelle au service de l'exploitation énergétique:



I. Un territoire marqué par la présence énergétique

- ▲ Gisements d'hydrocarbures
- ∩ Ressources littorales
- ↑ Fleuves puissants (hydroélectricité)
- × Centrales nucléaires

II. Des territoires hiérarchisés

- Ville centrale (Moscou)
- Espaces ouverts (conflits d'usage)
- Relais (Saint-Petersbourg)
- Espaces développés
- ◐ Espaces en retrait
- Espaces de marge

III. Au service du marché mondial et du développement national

- ← Oléoducs et gazoducs
- Orientation du gaz capité
- Principaux ports d'échange

Il faut évoquer, enfin, les possibilités de développement de rattrapage que permettent la découverte puis l'exploitation inédite d'une ressource énergétique: cela témoigne de la capacité relative du système énergétique mondial à être adapté, amendé, réorganisé par des acteurs territoriaux qui souhaitent s'y intégrer en développant leur territoire. Le Turkménistan, par exemple, dispose du premier gisement de gaz au monde (celui de Galkynysh) et son exploitation a permis le développement de certains territoires plus

moins voisins - une zone touristique est même en projet dans le pays. En Chine, le bassin de Taïm, dans le Xinjiang, regroupe 40% des réserves nationales prouvées en gaz, d'où un fort développement territorial depuis par, afin de favoriser son exploitation, à l'image de la ville de Karamay, planifiée pour organiser la production énergétique locale. C'est parfois pour les acteurs locaux eux-mêmes que les dynamiques s se présentent - au contraire de ce qui advenait, au service du PCC, dans le Xinjiang - . Par exemple, le "triangle du lithium" (A. Sérandour, 2016) regroupe ^{60%} ~~50%~~ des réserves prouvées du monde en Amérique latine : dans la perspective de la transition énergétique, demandeuse en métaux, cette ressource est une occasion de développement, pour partie déjà effective, des territoires avoisinants. Et surtout, l'exploitation énergétique repose de plus en plus sur l'émergence de pôles secondaires : Cristina O'Hellandus (2017) parle ainsi de "territoires off-shore" en Afrique orientale, dont le développement territorial est déconnecté des dynamiques et du contexte locaux, à l'image du port de Jamus, en raison d'une présence énergétique valorisée et d'une connexion aux réseaux énergétiques mondiaux. Si les ~~les~~ énergies ne sont pas les ~~les~~ seuls leviers du développement des territoires (en dehors de leur nécessité physique), elles contribuent toutefois, en tant qu'elles sont essentielles à ce développement général, à valoriser les territoires qui en disposent et où les acteurs les exploitent.

*

*

*

Copie anonyme - n°anonymat : 745513

Emplacement QR Code	Filière : <u>BIL</u>	Session : <u>2023</u>
	Épreuve de : <u>Géographie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

En dépit de leur consubstantialité aux dynamiques de développement territorial, les énergies semblent, dans l'usage qui en est fait aujourd'hui et sous leur forme finale (82% du mix mondial), compromettre largement les perspectives de développement des territoires, plus ou moins insérés dans la mondialisation mais tous confrontés aux conséquences du "capitalisme".

* * *

L'exploitation des énergies contribue, sous sa forme dominante, à entretenir des inégalités, des fragmentations et des rapports de force socio-spatiaux dans les dynamiques de développement des territoires. Ainsi, si la consommation énergétique moyenne est de 1,9 tep par habitant et par an (2019), elle est de 0,7 tep en Afrique (trois fois moins), où 80% des habitants ont recours à la biomasse pour cuisiner (35% à l'échelle du monde). Gérard Maguin parle ainsi de "lamines énergétiques" (2007), qu'il associe à des "potentialités structurellement sous-développées", à l'image des chutes d'Inga au Congo. Il y a donc un lien direct entre

la répartition géographique de l'accès à l'énergie et celle des territoires plus ou moins développés. Ceci est alimenté par des rapports de force structurels entre acteurs territoriaux. Dans Gaz de schiste en Tunisie (2015), Sabria Barka parle ainsi de "néocolonialisme" pour caractériser l'exploitation des ressources locales par certaines puissances occidentales, laquelle bénéficie peu au développement territorial local - il s'agirait d'une "tragédie des ressources". Ce développement territorial peut d'ailleurs être commandé par la logique des accords entre puissances, sans lien avec les populations locales ni avec leurs revendications. J. Marchand-Vagnet évoque ainsi certaines régions de l'Arctique (2005), devenues des centralités méridionales, mais éloignées du développement territorial souhaité et envisagé par les populations locales. ~~Enfin~~ Or, ce développement impose avec \varnothing vite son inertie, alimentée par l'exploitation croissante - l'Arctique disposerait de 25% des réserves en hydrocarbures prouvées. Enfin, le développement d'un territoire ne saurait masquer les disparités dans l'allocation des ressources; Aïse Desvallées reprend ainsi le concept de "paucité énergétique" (2012) pour étudier la ville de Barcelone, où le développement territorial s'accompagne d'une répartition inégalitaire des services énergétiques.

Pu ailleaus, les énergie sont à interroger dans leurs rapports à la vulnérabilité des territoires et à la

Durabilité de leur développement. C'est bien sûr la question climatique qui se pose en premier : l'évolution globale du climat pourrait atteindre 2° à 6°C environ d'ici, à 2100, d'après les rapports du Giec, ceci en raison des émissions de gaz à effet de serre provoqués par l'exploitation énergétique. Cette question concerne d'ailleurs, au premier chef, les territoires les plus sensibles (en Arctique, le réchauffement moyen est déjà de 3°C, et plus de 2700 sites sont pollués) ou les plus vulnérables du point de vue du développement (70% de jeux de jeux de prêts ont lieu en Afrique subsaharienne) : ceci montre à quel point le caractère central de l'énergie compromet les perspectives futures de développement. Mais la question va au-delà du climat : Jean-Noël Mariem (2014) note ainsi que l'exploitation de la biomasse provoque, chaque année, plus de 60 000 hectares de déforestation autour de Kinshasa (Congo). De même la question de la durabilité du développement des territoires fait-elle écho à la question énergétique : Jacques Guillaume (2016) parle ainsi de la Norvège comme d'un pays "à cycle court", en tant qu'il ne représente 1% des réserves mondiales de gaz mais 13% de la production. La présence énergétique s'inscrit d'ailleurs dans les paysages directement, et rend difficile, à partir de là, les éventuelles recompositions du modèle de développement territorial : ainsi des territoires de l'uranium au Niger, évoqués par G. Kechit dans Being Nucléaire (2018), et qui sont tributaires de la production mondiale d'électricité par la fission nucléaire. Enfin, les énergies, qui ont permis un développement territorial de grande ampleur, peuvent le

compromettre dès lors que leur approvisionnement viendrait à devenir instable. A. Palle (2018) évoque ainsi la difficulté qu'il y a, en Europe, à concilier la stabilité, la croissance et la ~~stabilité~~ sécurité des réseaux - ceci au service du développement territorial - avec le raccordement de sources intermittentes et le risque terroriste.

S'ensuivent des conflits entre acteurs sur le sens à donner aux développements des territoires qu'ils habitent, conflits qui s'expriment et se cristallisent au travers de la question des énergies. Ainsi, que ce soit devant la mine de Ffos-y-Fran (Pays de Galles) ou celle de Garzweiler (Allemagne), la contestation locale de projets énergétiques se présente souvent ~~en~~ ^{comme} le refus d'un certain mode de développement incarné par ces projets. Au Canada, Lucie Roudier et al. (2021) ont étudié les conflits à propos du gazoduc TransMountain : non seulement certaines communautés s'y opposent, mais d'autres sont divisées en leur sein, selon des conflits de génération par exemple. En ce sens, le développement énergétique, la massification de l'accès aux énergies, ne suffisent pas à en faire l'unanimité, car ce "développement" est toujours interrogé qualitativement, du point de vue de la pratique concrète des territoires. Au Pérou, Nina Montes de Oca (2021) note ainsi l'opposition de communautés locales ~~au~~ à l'essai de gaz, jugé peu durable et peu conforme aux perspectives de développement territorial envisagées par les jeunes élites locales (señoras). De ce point de vue, le développement des territoires ne peut être envisagé comme une conséquence mécanique de l'accès de leurs

Copie anonyme - n°anonymat : 745513

Emplacement
QR Code

Filière : *B/L*

Session : *2023*

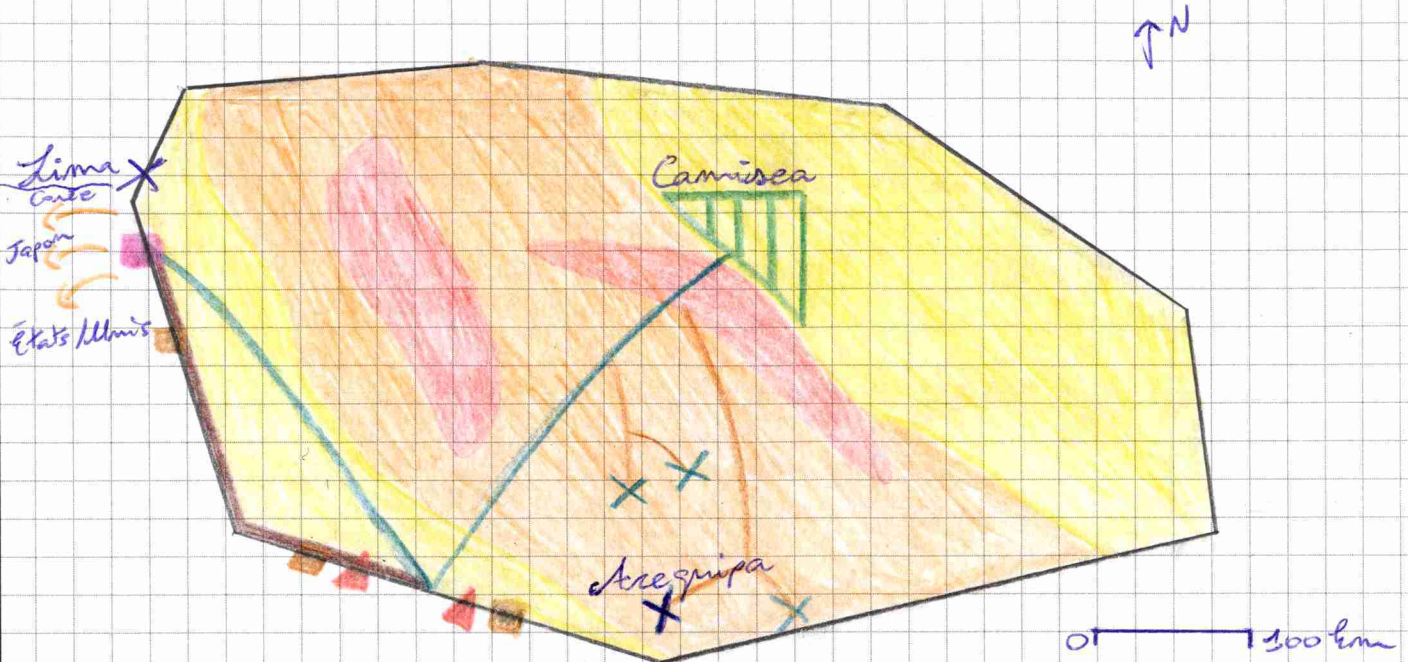
Épreuve de : *Géographie*

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

habitants aux énergies : ce dernier doit toujours être interrogé, en tant qu'il se porte souvent des représentations propres à une certaine vision du développement des territoires. Ceci vaut ~~ainsi~~ aussi pour les conflits entre acteurs de plus grande ampleur : Sophie Hon (2017) a ainsi montré que les conflits entre Gazprom et Rosneft, en Russie, engageaient des visions différentes du développement (Rosneft serait tournée vers l'export, et Gazprom aurait une « mission sociale »).

Le "rééquilibrage" contesté de l'accès au gaz au Pérou : un modèle de développement en cause ?



I. Des ressources énergétiques valorisées malgré les contraintes

- △ Zol d'exploitation (Camisea)
- Gazoduc principal
- ~~Site méthannier~~
- ▲ Centrales thermiques
- || Différences d'altitude

II. Une démocratisation contestée

- × Villages raccordés
- Logets de centrales thermiques
- Voie routière alternative
- Gazoducs intermédiaires
- × Village étudié pour sa contestation

III. Le primat d'un productivisme d'export

- Destination du gaz produit
- Site méthannier

Source : d'après NMA de Oca (2021)

Si énergies et développement des territoires se permettent et se compromettent pourtant mutuellement, il faut alors repenser les énergies par leur nature politique, en tant qu'expressions et conditions du développement territorial local, tel qu'encadré par des acteurs locaux.

* * *

Le renouveau énergétique peut être, singulièrement dans le cadre de la transition énergétique et du passage progressif des énergies de stock aux énergies de flux, l'occasion pour les acteurs de repenser le sens et la nature du développement de leur territoire. Tera Unger (2017) remarque par exemple que les ^{concertations} ~~discussions~~ citoyennes tenues en Suède pour discuter du nucléaire sont souvent une opportunité pour débattre, plus largement, des perspectives jugées souhaitables pour le développement des territoires. En Inde, alors que 300 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, le développement de mini-parcs solaires (qui alimentent 11 000 villages aujourd'hui) permet d'encourager des voies originales de développement des territoires. Ces transitions sont, de plus, des occasions ~~pour~~ de discuter et négocier les rapports de force locaux: Guillaume Blanchard (2017) parle ainsi d'une "indétermination" de ce qui à Bordeaux, laissant en partie ouverte la question du mode de développement territorial souhaité à partir de cette présence énergétique nouvelle. ~~A charge~~

Il revient ensuite aux acteurs de s'approprier ces objets et flux physiques : ainsi Singapour est-il le 3^e centre de raffinage du pétrole au monde sans disposer de pétrole sur son territoire ; il s'agit d'un état "impliqué" (Nathalie Fan, 2017), c'est-à-dire qui se sert de sa proximité avec le détroit de Malacca pour repenser son modèle de développement territorial. À l'échelle locale, enfin, l'introduction de nouvelles sources d'énergie, fussent-elles expérimentales, peut être un moyen de "concilier les objectifs environnementaux, économiques et sociaux" du développement (C. Beauvain et M. Amousson, 2016), dans une perspective décentralisée. C'est ce qui est tenté à Niamey (schéma), qui évoque A. Niandou dans sa thèse sur l'électrification au Niger (2010).

Copie anonyme - n°anonymat : 745513

Emplacement
QR Code

Filière : BIL

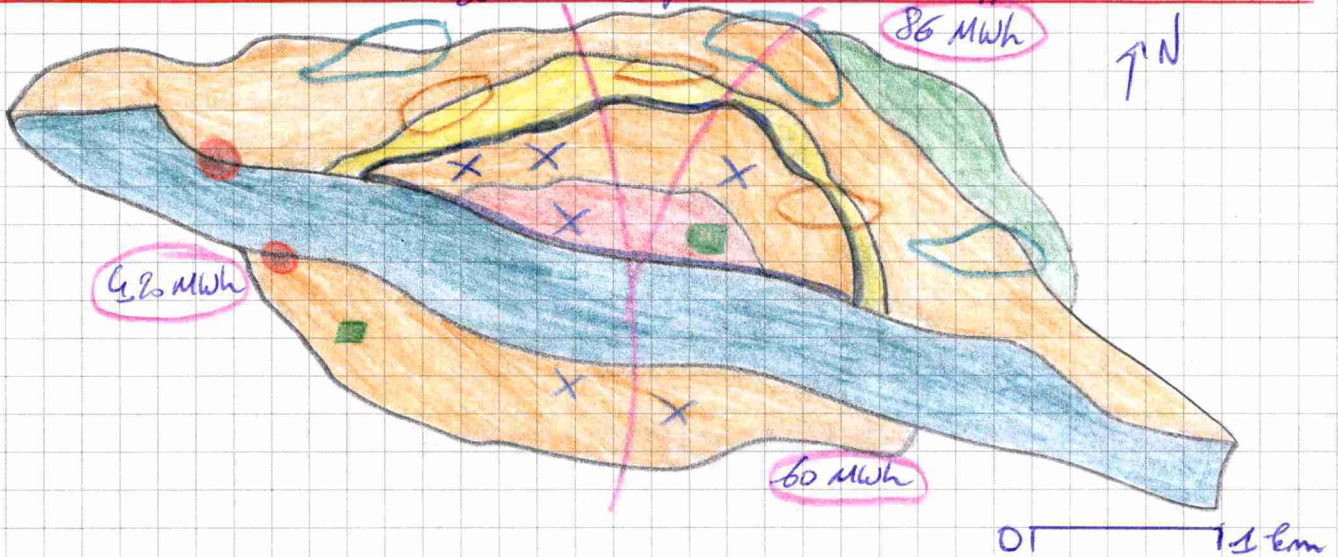
Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La production électrique décentralisée à Niamey : un moyen efficace de concilier les différents objectifs de développement territorial ?



I. Un territoire de mal-développement énergétique

- Indices de "précarité énergétique"
- X vents annuels par zones
- 3 coupures par jour, même au centre

II. Le déséquilibre socio-spatiales
II. Un développement innovant

- X points de vent de matériel photovoltaïque
- zones d'enfermement solaire
- les gels de raccordement au réseau électrique
- Centrales de production micro-hydroélectrique

III. Les disparités persistantes

- Concentration de la production solaire
- Y Trois zones
- Réserve forestière au nord

Source : croquis réalisé d'après la thèse de A. Wandron (2020).

En retour, il conviendrait de concevoir les usages énergétiques comme tributaires d'un accord préalable sur le sens donné au développement territorial, illustré par ces usages. À partir du concept de "villes post-réseau" (Coutard et Lutherjod), Gilles Debizet et Alain Taboudeau (2017) étudient ainsi les modèles de Nantes et d'Issy, lesquels "comproment" avec des réseaux électriques dont ils "bousculent les contours": les réseaux et flux sont intégrés, de la sorte, à un modèle de développement jugé souhaitable et plus vertueux. Dans L'Ordre électrique (2019), Fanny Lopez évoque, quant à lui, une "politique libérale de frissonnement" de ces projets, qui contribue à faire dialoguer les enjeux du développement des territoires avec ceux de l'exploitation, de la production, de la consommation, du transport, du stockage et de l'échange des énergies. Cette idée que la réflexion critique sur le développement territorial se retrouve dans beaucoup de mouvements écologistes: Stéphane Héritier (2019) note ainsi l'échec d'un projet de pipeline en Colombie britannique, au nom de la protection de l'ours kermode, véritable "pont entre échelles" en ce qu'il est un symbole de la lutte mondiale pour un développement territorial conditionné par un usage jugé plus responsable et vertueux des énergies. De surcroît, toute transition énergétique appelle une

réflexion, non seulement à propos de la mise en place du développement des territoires, mais encore à propos de son sens : Valérie Héme-Héintz (2022) évoque ainsi le travail politique qu'il revient aux acteurs de Fessenheim d'accomplir afin de ~~cont~~ "déconstruire la nucléarité" - et, donc, de construire autre chose, dans une voie nouvelle de développement -.

Enfin, les énergies tendent à devenir des vitrines des modèles de développement territorial locaux ou nationaux, en même temps qu'~~elles~~^{elles} sont le support de leur extension. Céline Brogès et Martine Brouteau parlent ainsi d'une "diplomatie verte" du Brésil par la vente d'électricité hydraulique à ses voisins ; ceci se fait entre conflits et coopérations, d'ailleurs, à l'image des aménagements, concurrentiels jusqu'en 1979, sur le Bassin de La Plata. Localement, les énergies peuvent être le levier d'un modèle alternatif de développement, et surtout de sa promotion à plusieurs échelles : Ivan Tritz (2013) évoque ainsi la SARL Biberocycle (Ainette-et-Maselle) qui, grâce à la vente d'énergies produites localement et de façon renouvelable, contribue à l'inversion de la déprise du territoire et encourage sa reconversion. Dans La Transposition ~~de~~^{de} l'action publique au prisme des réseaux électriques intelligents (2015), Nicolas Leprieux prend l'exemple de la "Green City" de Kitakyushu, au Japon, laquelle est marquée par des méthodes innovantes (à l'image de "maisons hydrogènes" reliées par un pipeline d'un kilomètre) et par l'ambition de ses acteurs d'en

faire un "laboratoire de bonnes pratiques") donc un modèle de développement territorial à part entière, à répliquer à d'autres endroits du pays, voire du monde. La question de la généralisation de ces modèles reste toutefois à poser : si la Chine projette, par exemple, de n'avoir que ~~14~~ 14% d'énergies fossiles dans son mix en 2050, ce chiffre est en 2023 de 86%, et la faisabilité de cette dynamique, en regard des perspectives de développement territorial à venir, reste à démontrer.

* * *

En définitive, il n'y a pas de développement des territoires possibles sans support énergétique, de même que toute appropriation des ressources énergétiques suppose une configuration socio-politique des territoires propre à l'encourager.

Devant la croissance des risques environnementaux et sociaux qu'engendre l'exploitation intensive des énergies, ainsi que les conflits entre acteurs qu'elle génère, il est apparemment nécessaire de repenser les énergies à l'aune de leur nature politique, qui engage et reflète certaines dimensions essentielles du mode spécifique de développement des territoires.

À l'heure de la transition énergétique, il convient de ne pas oublier ce dernier aspect, et de ne pas sacrifier les discussions sur le sens du développement territorial à une conception unique du développement supposé "smart" ou "résilient".

Copie anonyme - n°anonymat : 745513

Prénom (s)

Concours B/L

Épreuve / Option Géographie

Feuille /

UH 356/3

J. 23 1207

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

18

